



REPRÉSENTATION PERMANENTE
DE LA FRANCE AUPRÈS DE
L'OFFICE DES NATIONS UNIES
ET DES ORGANISATIONS
INTERNATIONALES
À VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique des Nations Unies

Sous-Comité Scientifique et Technique

62^{ème} session

(Vienne, 3 février – 14 Février 2025)

Point 4 – L'espace au service du développement durable : les techniques spatiales et leurs applications, y compris le Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales

Déclaration de la délégation française

= Seul le prononcé fait foi =

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les délégués,

En lien avec ses partenaires internationaux, la France contribue à l'amélioration des techniques de télédétection, centrales pour la compréhension du changement climatique et l'aide à l'adaptation des populations.

Je citerai plusieurs programmes qui illustrent cette dynamique :

- Le programme Copernicus de l'Union Européenne est fondamental pour suivre de près le changement climatique et soutenir les mesures d'atténuation et d'adaptation à ce changement. La deuxième génération de satellites « Sentinel-3 Next Generation Topography » (S3NG-T) participera à l'évolution de la composante spatiale de Copernicus.
- Les premières données de la mission franco-américaine SWOT ("Surface Water Ocean Topography") avec la collaboration des agences spatiales canadienne et britannique, révolutionnent déjà les domaines de l'hydrologie et de l'océanographie.
- Le satellite franco-chinois d'océanographie CFOsat contribue depuis 2018 à la connaissance des vents et des vagues à la surface des océans, notamment pour l'exploitation d'éoliennes et d'hydroliennes.
- En 2026, la mission franco-indienne Trishna, nous permettra de mieux connaître les évolutions thermiques, notamment dans les zones urbaines.
- La mission franco-britannique MicroCarb, aura pour objectif de recenser et de cartographier les sources et puits de CO2 à l'échelle planétaire.
- La mission franco-allemande MERLIN sera dédiée à la surveillance du méthane atmosphérique.

En matière de coopération spatiale internationale, la France a placé la contribution de l'espace au développement durable et à la lutte contre le réchauffement climatique parmi ses grandes priorités.

L'initiative internationale proposée par la France, le *Space for Climate Observatory* (SCO) poursuit sa montée en puissance avec l'entrée en vigueur depuis septembre 2022 de la Charte internationale, qui compte actuellement 50 signataires dont 28 pays. Le SCO encourage le développement de projets locaux axés sur les besoins réels des communautés en première ligne face aux effets du changement climatique, en s'appuyant sur les données spatiales, socio-économiques et environnementales. Dans ce cadre, la délégation française

appelle au soutien des parties, afin de poursuivre la mobilisation de la communauté internationale pour permettre la mise en œuvre des projets du SCO à travers trois piliers concrets :

- l'amélioration de l'utilisation des données d'observation de la Terre,
- la mise en œuvre de ressources de financement, et
- le développement de nouveaux services.

En complément, et pour répondre à ses engagements internationaux et notamment l'Objectif de Développement Durable N°14 [pour « Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable »], la France propose de lancer cette année une initiative impliquant les communautés spatiales et maritimes : « *The Space for Ocean Alliance* », à l'occasion de la troisième Conférence des Nations Unies sur les Océans (UNOC III), qui aura lieu en juin 2025 [9-13 juin 2025] à Nice [France], organisée par la France et le Costa Rica. A cette occasion, la signature d'une déclaration d'intérêt permettra aux membres qui le souhaitent, de rejoindre l'initiative.

L'UNOC se réunit tous les trois ans et constitue une plateforme multilatérale unique pour instaurer un dialogue permanent entre les communautés maritime et spatiale.

L'Alliance aura pour ambition d'identifier les besoins urgents de la communauté maritime, notamment des pays insulaires, les observations manquantes et les services spatiaux opérationnels nécessaires à la réalisation de l'ODD 14.

Les délégations intéressées par cette initiative sont invitées à manifester leur intérêt auprès de la délégation française. Il convient de noter que l'Alliance a vocation à réunir les agences spatiales, les organisations internationales compétentes et institutions nationales, dites « utilisateurs finaux », dont les missions ont trait à la gestion des espaces côtiers et marins.

Je vous remercie./.